PARCOUSUP 2023
Mercredi 25 janvier 2023

CALENDRIER, INSCRIPTION

VŒUX & CONSEILS

Le calendrier 2023

Du 18/01 au 09/03,
je m'inscris et je formule mes vœux.

Jusqu'au 6 avril 2023
je finalise mon dossier et je confirme mes vœux.

Du 01/06 au 13/07,
je reçois les réponses des formations et je décide.

L’accompagnement de votre orientation

- Vos professeurs principaux sont présents pour un suivi personnalisé avec l’appui des Psychologues de l’Education Nationale (psyEN).
- Des heures d’accompagnement personnalisé consacrées à l’orientation intégrées à l’emploi du temps.
- Des journées dédiées à l’orientation (salons, forums, JES, …etc.).
- Pour vous permettre de vous familiariser avec la plateforme Parcoursup, d’appréhender les modalités d’inscription et de formuler vos vœux, accompagnés par les enseignants, un site de simulation Parcoursup 2023 est mis à disposition (dès le 23/01/2023). Il sera enrichi progressivement avec des éléments pour simuler la phase d’admission.

LES FORMATIONS ACCESSIBLES SUR PARCOURSUP

Plus de 21 000 formations disponibles, y compris des formations en apprentissage via le moteur de recherche de formation. Chaque formation a une fiche explicative :

- **Des formations non sélectives :** La formation classe tous les dossiers, mais tous les candidats n'ont pas forcément une proposition d'admission (taux d'accès limité).
- **Des formations sélectives :** La formation peut refuser le dossier – les candidats sont classés.

⇒ **Quelles informations utiles à consulter sur la fiche formation ?**

- le statut de l'établissement (public/privé)
- la nature de la formation (sélective / non sélective)
- les frais de scolarité
- les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études

Attention : Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup.

> Contacter directement ces établissements pour connaitre les modalités de candidature.

Les nouvelles formations dans l'académie de Lyon

- **LYON 1** : Double licence Physique/Electronique, énergie électrique, automatique (sélective)
- **LYON 2** : Licence professionnelle Activités juridiques : assistant juridique en apprentissage
- **Lycée la Martinière Diderot :** CPGE TPC (technologie, physique et chimie)

Pas encore visible sur Parcoursup

→ Changements des intitulés de quelques formations :

BTS SN (systèmes numériques) → **BTS Cybersécurité**

Licence MSH (Management et Sciences Humaines) et TQM (Techniques Quantitatives et Management) de l'IAE Lyon 3 → **Licence Gestion Management**

→ Quelques nouvelles formations en apprentissage

- BTS Maintenance des systèmes option D Ascenseurs
- BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport) / DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse Education Populaire et Sport) / DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) Technicien en pharmacie (pas encore dans le moteur de recherche).

Précisions sur les formations en apprentissage

Être étudiant apprenti c'est :

- être étudiant salarié
- alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement
- un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

→ ***Pour cela l'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur***

→ *Les CFA (centres de formation des apprentis) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur*

L'accompagnement des candidats en situation de handicap

Sur chaque fiche de formation → vous trouverez les coordonnées d'un référent pour vous accompagner et répondre aux interrogations durant la procédure.

→ Une fiche de liaison dans le dossier Parcoursup

- Le candidat renseigne cette fiche dans son dossier Parcoursup en précisant ses besoins.
- Elle est **facultative** et n'est pas **transmise aux formations** pour l'examen des vœux.

Toutefois :

- Le candidat peut demander à Parcoursup de la transmettre à la formation choisie afin de préparer sa rentrée.

A partir du 1er juin 2023, il sera possible pour le candidat de **demander au recteur le réexamen de son dossier**

- S'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins
- Si sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée

→ *cf. rubrique « contact » dans Parcoursup.*

S’inscrire sur Parcoursup

→ **Une adresse mail valide et consultée régulièrement pour les échanges et informations sur votre dossier**

Renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

Etapes d’inscription :

1. votre date de naissance
2. votre numéro INE (disponible sur le relevé de notes de classe de 1ère)
3. le département de naissance (99 si né(e) à l’étranger)
4. la commune de naissance

Attention : le numéro INE est différent du numéro Candidat.

Formulation des vœux

Nombre de vœux : **10**

Nombre de vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage : **10**

→ Des vœux **qui n'ont pas besoin d'être classés dans l'ordre hiérarchique des choix.**
→ Des vœux **motivés** : l'élève motive sa candidature en quelques lignes sur son espace.
→ **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier.
→ **La formation ne connaît que le vœu qui la concerne**.

→ **Concernant les vœux en apprentissage :**
- ❑ Il existe une rubrique spécifique dans votre dossier.
- ❑ Pas de dates limites pour formuler les vœux en apprentissage.

Important : Diversifiez vos vœux et **ne formulez pas qu'un seul vœu.**

LES VŒUX MULTIPLES

Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires : il compte pour un seul vœu.

Exemple :

BTS « MCO »
Annecy
+
BTS « MCO »
Lyon
+
BTS « MCO »
Paris

→ **1 Vœu**

Chaque vœu multiple est composé de sous vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.

Exemples de vœux multiples

Sous-vœu

★ Voeu multiple national : BTS - Services - Analyses de biologie médicale

☆ **Lycée Hugues Libergier** (Reims - 51) BTS - Services - Analyses de biologie médicale	BTS - BTSA - BTSM	Dossier incomplet ou non confirmé	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 08/04/2021.	Détails
☆ **Lycée La Martinière Duchère** (Lyon 9e Arrondissement - 69) BTS - Services - Analyses de biologie médicale	BTS - BTSA - BTSM	Dossier incomplet ou non confirmé	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 08/04/2021.	Détails
☆ **Lycée de la Venise Verte** (Niort - 79) BTS - Services - Analyses de biologie médicale	BTS - BTSA - BTSM	Dossier incomplet ou non confirmé	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 08/04/2021.	Détails

★ Voeu multiple national : BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client

☆ **Lycée professionnel Jean Nicoli** (Bastia - 20) BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	BTS - BTSA - BTSM	Voeu confirmé	Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer.	Détails
☆ **Lycée Montdory** (Thiers - 63) BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	BTS - BTSA - BTSM	Dossier incomplet ou non confirmé	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 08/04/2021.	Détails

Les formations et le secteur géographique

Formations sélectives	BTS, BUT, IFSI, écoles…	<u>Pas de secteur géographique</u> → Le candidat peut faire des vœux pour les formations dans leur académie ou en dehors.
Formations non sélectives	Licences, PPPE, PASS	→ Les candidats peuvent faire des vœux pour les formations dans leur académie ou en dehors. → Lorsque la formation est très demandée, il y a une **priorité pour les demandes issues du secteur géographique (académie).** → **L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats.** → **Les pourcentages d'admission seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.**

Les formations à sous-vœux limités

Certaines formations ont un nombre de sous-vœux total limités à 20, dont 10 sous chaque vœu.

- **BTS** (Brevet de Technicien Supérieur) **et BUT** (bachelor universitaire de technologie) regroupés par **spécialités à l'échelle nationale.**
- **DN MADE** (Diplôme national des métiers d'art et du design) regroupés par **mention à l'échelle nationale.**
- **DCG** (Diplôme de comptabilité et gestion) regroupés à **l'échelle nationale.**
- **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale.**
- **EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'Etat à l'échelle nationale.**
- **DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du Ministère de la Culture regroupés par **mention à l'échelle nationale.**

Illustrations des formations à sous-vœux limités

20 sous-vœux au total

10 sous-vœux maximum

★ Voeu multiple national : BTS - Services - Analyses de biologie médicale

☆ Lycée Hugues Libergier (Reims - 51) BTS - Services - Analyses de biologie médicale	BTS - BTSA - BTSM	Dossier incomplet ou non confirmé	Dossier (Attention
☆ Lycée La Martinière Duchère (Lyon 9e Arrondissement - 69) BTS - Services - Analyses de biologie médicale	BTS - BTSA - BTSM	Dossier incomplet ou non confirmé	Dossier (Attention
☆ Lycée de la Venise Verte (Niort - 79) BTS - Services - Analyses de biologie médicale	BTS - BTSA - BTSM	Dossier incomplet ou non confirmé	Dossier (Attention

★ Voeu multiple national : BTS - Services - Négociation et digitalisation de l

☆ Lycée professionnel Jean Nicoli (Bastia - 20) BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	BTS - BTSA - BTSM	Voeu confirmé	Confirmé papier à
☆ Lycée Montdory (Thiers - 63) BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	BTS - BTSA - BTSM	Dossier incomplet ou non confirmé	Dossier (Attention

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins infirmiers), **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à **l'échelle territoriale**.

  A noter **: limitation de 5 vœux multiples maximum par filière.**
- **Les parcours spécifiques « accès santé » (PASS) en Ile-de-France regroupés à l'échelle régionale.**
- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun.**
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **sciences Po / IEP PARIS.**
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires.**

FINALISATION DU DOSSIER ET CONFIRMATION DES VOEUX

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, le candidat doit obligatoirement :

- ✓ **Compléter le dossier avec :**
  - **Son projet de formation motivé pour chaque vœu formulé.**
  - **La rubrique « préférence et autres projets ».**
  - **Les pièces complémentaires demandées par certaines formations.**
  - **La rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative mais conseillée).**

- ✓ **Confirmer chacun de ses vœux.**

Un vœu non confirmé avant le 6 avril 2023 (23h59 – heures de Paris) ne sera pas examiné par la formation !!!

Les éléments constitutifs de votre dossier

Eléments transmis aux formations du supérieur

- **Année de première**
  - Bulletins scolaires
  - Notes des épreuves anticipées de français
  - Notes obtenues au titre du contrôle continu du baccalauréat
- **Année de terminale**
  - Bulletins scolaires (1er et 2e trimestre)
  - Notes des épreuves de terminales des deux enseignements de spécialités

Vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que le bulletin scolaire du 2e trimestre n'est pas remonté dans votre dossier.

Ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement par votre lycée et vous pourrez les vérifier début avril.

En cas **d'erreur, vous devez le signaler à votre établissement.**

La fiche avenir

→ Le 2e conseil de classe examine le vœu de chaque lycéen.

Pour chaque lycéen, une fiche avenir est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève. Elle comporte :

- Les notes de l'élève.
- Les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales.
- L'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu.

La fiche avenir est consultable par le lycéen dans son dossier à partir du 1er juin 2023.

Egalité des chances mise en œuvre par Parcoursup

- Une priorité accordée aux lycéens boursiers dans chaque formation y compris la plus selective.
- Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers qui s’inscrivent dans une formation hors académie.
- Un nombre de places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels.
- Un nombre de places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques.

PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

A partir du 1er juin 2023 → les candidats consultent les réponses des formations.

Les candidats reçoivent les propositions d'admissions au fur et à mesure et en continu :

- ❑ Un choix effectué → une place libérée.
- ❑ Il faut répondre à chaque proposition AVANT LA DATE LIMITE INDIQUEE.
- ❑ Sans réponse → proposition retirée.

Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.
Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu.

COMMENT REPONDRE AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION ?

S'il y a une proposition et des vœux en attente, le candidat peut :

- Accepter la proposition ou renoncer (puis indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver)
- Accepter **définitivement DONC renoncer à tous ses autres vœux.**

S'il y a plusieurs propositions et des vœux en attente, le candidat :

- Ne peut accepter qu'une seule proposition
- Peut indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
- **Accepter définitivement DONC renoncer aux autres vœux.**

S'il n'y a que des réponses en attente :

- Des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue jusqu'au 13 juillet 2023.

S'il n'y a que des réponses négatives :

- Dès le 1er juin 2023, il peut envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire ouverte dès le 15 juin 2023.
- Il doit être conseillé et accompagné individuellement dans son lycée.

Solutions pour les candidats sans propositions d'admissions

1er juin 2023

Demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée et se préparer à la phase complémentaire.

Du 15 juin au 12 septembre 2023 (phase complémentaire)

- Le candidat peut formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations disposant des places disponibles.

A partir du 1er juillet 2023

Les candidats n'ayant eu aucune proposition peuvent :

- Solliciter l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES) de leur académie afin de les aider à trouver une formation.

Pour vous accompagner

Du côté de votre établissement

Pour les dossiers d'inscriptions :

- ***Secrétariat des examens***

Pour aider aux choix d'orientation :

- ***Professeurs principaux***
- ***Psy EN***

Services de l'Education Nationale

- Le numéro vert à partir du 18 janvier 2023 :

  0 800 400 070

- La messagerie contact depuis le dossier candidat.

- Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils :

  @Parcoursup_info

  @Parcoursupinfo

  @Parcoursupinfo